

SANTÉ / SÉCURITÉ

FORMATION OBLIGATOIRE OUI NON

HABILITATION ÉLECTRIQUE EXÉCUTANT NON ÉLECTRICIEN B0/BS/BE MANŒUVRE

OBJECTIFS

- > Exécuter en toute sécurité des opérations sur les installations et équipements électriques basses tensions (B0/ BE/BS)
- > Identifier les risques liés à l'utilisation de matériel électrique
- > Connaître les mesures de prévention et les moyens de protection adaptés.

INTERVENANTS

Paul Senamaud, électricien et formateur en habilitation électrique

DATES(S) / LIEU / HORAIRES

- > Dates à définir
- > Lieu à définir
- > 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

Siège

INTERFACE ELEVAGE

 1219 route de Pau
64410 VIGNES

 interface-elevage.com

Responsable de formation, gérante de la société

 Christine MEYMERIT

 06 30 49 54 43

 interface.elevage@orange.fr

Accueil téléphonique, assistante de formation, contact pour inscription

 Léa DUFRECHOU

 07 88 72 62 28

 formation.interface.elevage@gmail.com

HABILITATION ÉLECTRIQUE EXÉCUTANT NON ÉLECTRICIEN B0/BS/BE MANŒUVRE



SANTÉ / SÉCURITÉ

PROGRAMME

Titre d'habilitation délivré aux stagiaires (valable 3 ans) et remise d'un livret pédagogique

> Contexte réglementaire de la protection contre le danger électrique

> Le phénomène électrique

> Les dangers de l'électricité et sensibilisation aux effets physiologiques : conduite à tenir

> Les mesures de prévention et de protection contre l'électrisation

> Les zones à risque électrique

> La publication NF C 18 510, définitions

> Les opérations et habilitations

> Utilisation de l'appareillage électrique

> Utilisation du matériel de protection et sécurité

> Exercices de mise en situation

> Contrôle individuel des connaissances

> Bilan de la formation

Remise d'une attestation de formation à conserver pour valider votre habilitation

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Une prise de contact est effectuée en amont afin d'étudier ensemble les possibilités d'accueil dans les meilleures conditions.

Indicateurs de performances : 92% de taux de satisfaction globale, 91% de taux de conformité sur les objectifs pédagogiques annoncés, 912 bénéficiaires en 2023.

Les conditions générales d'utilisation (CGU) sont disponibles sur demande et sur notre site internet.

DURÉE

1 JOUR
(7 HEURES)

PUBLIC

AGRICULTEURS ET
SALARIÉS AGRICOLES

PRÉ-REQUIS

AUCUN

PÉDAGOGIE

MÉTHODE PARTICIPATIVE
ET ACTIVE, QUIZ,
EXERCICE EN PETITS
GROUPE,
BRAINSTORMING,
ÉCHANGES INTERACTIFS

EVALUATION DES ACQUIS

AUTODIAGNOSTIC EN
DÉBUT DE FORMATION
ET QCM EN FIN DE
SESSION

COÛT PÉDAGOGIQUE

• AGRICULTEUR :
180,83€ HT PAR
PERSONNE ET PAR JOUR
SOIT 217€ TTC PRIS EN
CHARGE PAR VIVEA
• SALARIÉ AGRICOLE :
196€ HT PAR PERSONNE
ET PAR JOUR SOIT
235,20€ TTC PRIS EN
CHARGE PAR L'OPCO
OCAPIAT.
• POUR LES AUTRES
OPCO, NOUS
CONSULTER

